

Vos questions / nos réponses

test urine visite medicale

Par [Profil supprimé](#) Postée le 04/09/2014 13:13

Bonjour,

Je vous expose mon problème. Je suis fumeur régulier depuis un an, un joint par jour environ, mais j'ai pris la décision d'arrêter car je commence de l' alternance en entreprise. Cependant je vais avoir une visite médicale dans les semaines à venir, et j'ai peur que cela me porte préjudice car je suis apparemment consommateur régulier, et donc ça prendrait au moins un mois pour que le thc s'élimine de l' urine. Malgré ma décision d' arrêter, cela sera sûrement décelé à la visite. Que me conseillez vous ? Dois je être franc est. Le dire lors de cette visite ?

Mise en ligne le 05/09/2014

Bonjour,

Il n'est pas certain que vous soyez soumis à une recherche de stupéfiant lors de cette visite médicale, cela dépend de l'activité professionnelle que vous exercez. Lorsque cela est le cas, vous devez en être averti avant ou cela est notifié sur la convocation. Si toutefois, vous deviez subir un dépistage, sachez le THC reste détectable jusqu'à 70 jours dans les urines après la dernière prise pour un consommateur régulier.

Si vous souhaitez évoquer vos consommations ou si vous rencontrez des difficultés pour arrêter par exemple, ou encore pour toute autre question relative à ces problématiques, vous pouvez joindre un de nos écouteurs au 0800 23 13 13 n'importe quel jour entre 8h et 2h du matin (appel anonyme, gratuit d'un téléphone fixe)

Cordialement.
